



17ème législature

Question N° : 43	De M. Julien Gokel (Socialistes et apparentés - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >immigration	Tête d'analyse >Crise migratoire sur le littoral dunkerquois	Analyse > Crise migratoire sur le littoral dunkerquois.
Question publiée au JO le : 01/10/2024		

Texte de la question

M. Julien Gokel appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les incidents graves survenus à Grand-Fort-Philippe (59) le mercredi 4 septembre 2024, en lien avec un campement éphémère de réfugiés installé dans le parc de l'Estran. Des affrontements violents entre une partie de ces populations réfugiées et les forces de l'ordre ont impliqué des jets de pierres et des incendies, causant des blessures parmi les forces de l'ordre et des dégradations importantes au niveau du parc. Ces événements, particulièrement inquiétants, marquent une escalade préoccupante des tensions sur le littoral dunkerquois. Ces incidents s'inscrivent dans un contexte de tensions qui affectent également les communes de Grande-Synthe, Gravelines et leurs environs, où les campements de migrants se multiplient face à l'absence de solutions pérennes. Ce climat d'insécurité instaure un sentiment de peur parmi les habitants et l'exaspération croissante des élus locaux, qui doivent faire face aux conséquences sécuritaires et humanitaires dramatiques de la crise migratoire. Ces derniers déplorent l'absence de réponses et de moyens suffisants pour gérer cette crise qui dépasse leurs capacités d'intervention. Aujourd'hui, l'État doit impérativement apporter des réponses à cette situation. Sur le plan sécuritaire d'abord, il est essentiel de renforcer la lutte contre les réseaux de passeurs qui exploitent la détresse des réfugiés. Il est également nécessaire de renforcer les effectifs de police avec des brigades dédiées au maintien de la sécurité publique sur le Dunkerquois. Sur le plan humanitaire ensuite, il est crucial de proposer un accueil digne et respectueux à ces réfugiés, qui vivent aujourd'hui sans accès aux vivres ou aux soins. Enfin, sur le plan diplomatique, une action doit être engagée pour adapter les accords du Touquet de 2004 aux réalités d'aujourd'hui. M. le député lui demande quelle réponse globale, à la fois sécuritaire, humanitaire et diplomatique il entend apporter à la crise migratoire qui frappe le littoral dunkerquois depuis de nombreuses années. Il appelle de ses vœux une action rapide et déterminée de l'État, à la hauteur des enjeux et des attentes des populations locales, tout en respectant les valeurs de solidarité et d'humanité dont nous devons faire preuve à l'égard des réfugiés.